

BRIFFONS

Bulletin municipal 2024 - N° 16



04.73.22.02.43



www.briffons.fr



mairie.briffons@wanadoo.fr



@MairiedeBriffons





Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

L'année 2024 a commencé dans la bonne humeur avec l'ouverture du bar associatif situé dans les anciens préaux de l'école. Cet établissement a été subventionné à 80% par l'Etat, le Département du Puy-de-Dôme, la Région et la Communauté de communes. L'association « Le Préau » gère le bar le Week-end et permet désormais le rétablissement d'un lieu de convivialité et de rencontres intergénérationnelles lors d'événements particuliers comme des anniversaires ou des rassemblements sur demande ou certains événements en lien avec la municipalité comme lors des élections et des activités à la bibliothèque. Tout au long de l'année, l'association « Le Préau » a proposé de nombreuses animations à thème : St Valentin, Jeux de société, Fête de la St Patrick, Jeux musicaux, Halloween, Moules/Frites, Beaujolais nouveaux, Noël et prochainement l'organisation d'une grande fête d'anniversaire à l'occasion d'un an d'activité. Après une année de fonctionnement, « Le Préau » est devenu un lieu privilégié et incontournable pour la jeunesse et les habitants du territoire grâce à la disponibilité, au dynamisme et l'accueil chaleureux de ses bénévoles. Nous les remercions d'apporter joie, bonheur et convivialité au sein de notre commune.

Enfin, l'année 2024 aura permis le rétablissement de la continuité écologique obligatoire sur le cours d'eau la Clidane, dans la partie située en aval de l'étang, par la création d'une passe à poisson qui permet désormais la libre circulation du poisson sur cette trajectoire. Une solution alternative à l'augmentation des coûts des travaux par le maître d'œuvre concernant des imprévus a été trouvée et négociée avec différents partenaires : Communauté de communes, Madame la Députée Pirès Beaune, Madame la Sous-Préfète Pascale Rodrigo, afin de ne pas dépasser le budget initial. Ces travaux auront permis la création d'un parking bien utile pour le stationnement des pêcheurs et des visiteurs.

Les travaux du réseau d'eau potable dans le bourg ont permis de réduire des fuites d'eau conséquentes et ont ainsi contribué à l'amélioration du réseau de distribution. La municipalité a donc partiellement accompli les objectifs du « Plan Eau d'Emmanuel Macron » qui consistait en partie en la réduction des fuites d'eau et auquel la commune était éligible pour bénéficier du programme. Cette annonce restera une promesse car l'Agence de l'Eau Adour Garonne n'étant pas au courant de ce dispositif, n'a pas pu honorer notre demande de financement ! La commune devra donc emprunter pour solder cette dépense et ne pas compter sur l'Etat.

A compter du 1^{er} janvier 2026, la compétence de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement devrait être transférée à un Syndicat Intercommunal ou à la Communauté de Communes. Etant donné l'instabilité politique actuelle du gouvernement, nous ne savons toujours pas si cette réforme sera obligatoire ou aménagée. Actuellement, nous manquons de visibilité pour faire notre choix et nous resterons particulièrement attentifs à son évolution.

Nous poursuivrons notre partenariat avec la Communauté de Communes pour le projet « Ré-habiter rural » qui consiste à renforcer l'attractivité du territoire en réponse aux forts besoins en matière de logement social et de résidence seniors. Le Conseil départemental apporte son soutien pour les études menées et l'accompagnement en ingénierie. La CCV recense les besoins afin de constituer un programme d'investissement mutualisé de logements locatifs et auquel la commune participe.

Nous remercions particulièrement tous les bénévoles des associations, de la bibliothèque ainsi que ceux qui s'occupent de l'église, pour leur engagement envers autrui et la collectivité, participant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de la commune. Nous rendons hommage à toutes les personnes, trop nombreuses qui nous ont quittées en 2024 et accueillons avec joie les deux naissances de l'année.

Enfin, le personnel communal, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année 2025.

Le Maire – Pascale SOUCHAL

État civil

- Naissances :



7 Février :
DUBOISSET Emma (Rozet)

21 Novembre :
ESTEBAN Jeanne (Chez Roulet)

La municipalité présente toutes ses félicitations et vœux de bonheur aux parents et aux jeunes mariés et les remercie de nous faire partager ces belles photos

- Mariage :



14 Juin :

Mme DETREZ Clara
et Mr MERCIER Edouard
(Combas)



- Décès :

Janvier : Mr VEDEL Denis (Combas)

Mr MONTEIL Roland (Muratel)

Mr JEANDEAUX Robert (Bourdellas)

Mai : Mme ARFEUIL Colette née Boivin (Le bourg)

Juin : Mr MALLET Gaston (Bourdellas)

Juillet : Mr BARRIER Jean (Rozet)

Mr LEGOY Daniel (Rozet)

Octobre : Mme MEILHOC Dominique (Barret)

Mme DESPARAIN Lilian née Mandon (Le Camp)

Mme VIGIER Camille née Conchon (Souliez)

Décembre : Mme LEGOY Marcelle née Vernet (Rozet)



Petits moments de convivialité au Bar associatif « Le Préau »



Le 10 février, formation de quatre « Porte-drapeau » Mathis Lamirand, Jean Paul Quinsat, Jérôme Courteix et Christian Eragne (de gauche à droite sur la photo). Manifestation organisée par la municipalité avec l'association « Les boucles de la mémoire » qui a beaucoup apprécié l'accueil et ce moment de partage.



Le 17 février, les enfants ont planté cinq pommiers dans le bourg à l'initiative de l'association « Graines de Combrailles » en partenariat avec la Communauté de Communes et à laquelle la municipalité participe. Tous étaient ravis de faire une petite pause bien méritée.



En septembre, Madame la Sous-Préfète est venue à la rencontre des élus afin de faire le point sur plusieurs dossiers en cours, en matière d'urbanisme notamment la délivrance de permis de construire, du manque de subventions pour les travaux d'eau potable et de la voirie communale, de difficultés concernant le transport scolaire dans certains hameaux, etc...

Depuis, Mme la Sous-Préfète a accordé une subvention de vingt mille euros au titre de la DETR.

Les réalisations en 2024

- Programme de voirie : Bourdellas, Combas, Larfeuille, Chanonet, Petit Barreix, Barreix, Route de l'étang
- Fin des travaux de continuité écologique : réalisation de la passe à poisson à l'étang et d'un parking de stationnement.
- Classement des archives de la mairie par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
- Poursuite du diagnostic assainissement collectif par la SAFEGE.
- Mise en place des encadrements des bacs ordures ménagères au bourg, à Rozet, La luger , Larfeuille, Farges, Gare de Bourgeade et Bourgeade.
- Restauration de la peinture des parties communes des logements communaux.
- Travaux du réseau d'eau potable au bourg.
- Fin de la procédure de reprise des concessions au cimetière.
- Travaux d'aménagement dans les combles du gîte
- Création d'un petit sentier forestier par le Lycée agricole de Rochefort Montagne à proximité de l'étang
- Achats divers : balançoires au gîte, chaises et armoire réfrigérée à la salle des fêtes.
- Pose d'appareils de télégestion dans les réservoirs de Chanonet et du Bourg.

Travaux du réseau d'eaux dans le Bourg



Restauration de la croix en direction de Feuillade



Sentier forestier à proximité de l'étang



Encadrement des bacs d'ordures ménagères



Projets prévus en 2024 et reportés en 2025 :

- Installation d'un radar pédagogique à Rozet.
- Travaux d'étanchéité du mur extérieur des logements communaux

Pour plus de précisions, voir les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site internet : « briffons.fr »

Réalisation de la passe à poisson

Contexte : La construction du plan d'eau Mabrut (Briffons) dans les années 70 a nécessité de déplacer son cours d'eau d'alimentation (La Clidane). Cette dérivation a formé une cascade d'environ 4m de haut sur la partie aval nuisant depuis à la continuité écologique.

Règlementation : La Directive Cadre Européenne (DCE) de 2000 fixe comme objectif l'atteinte ou le maintien du bon état des milieux aquatiques. Ces objectifs sont retranscrits dans le droit français à partir de 2006.

Pour répondre à ces objectifs, la notion de restauration de la continuité écologique émerge et devient obligatoire sur certains cours d'eau dont la Clidane.

La cascade provoquée par la dérivation du plan d'eau est identifiée comme un obstacle (notamment pour la Truite Fario) et doit faire l'objet de travaux de rétablissement de la continuité écologique.

Technique : Afin de conserver son plan d'eau et les usages associés, la commune de Briffons a mandaté un bureau d'études afin de proposer un projet de rétablissement de la continuité écologique. Celui-ci consiste à fractionner la chute de 4m de haut en 20 chutes de 20cm par l'utilisation de cloisons en béton préfabriquées.



AVANT



INFORMATION :

Qu'est-ce que la **continuité écologique** ?

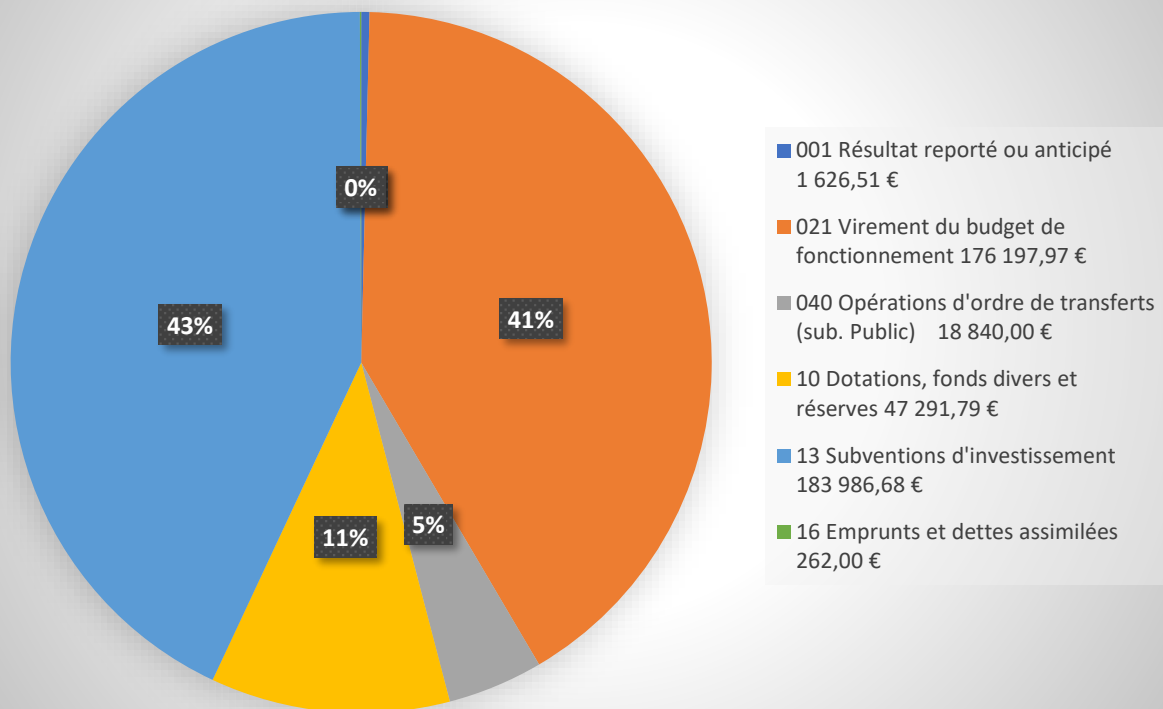
La continuité écologique est le principe selon lequel les espèces et les sédiments peuvent circuler librement dans le cours d'eau

APRES

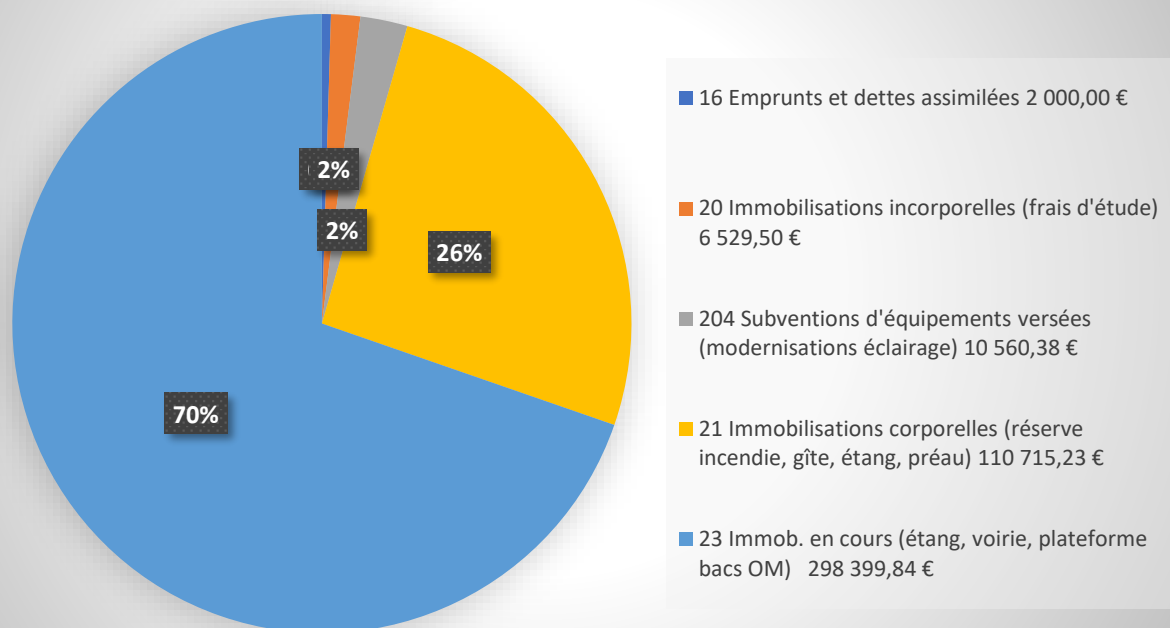


Budget d'investissement

Budget investissement recettes

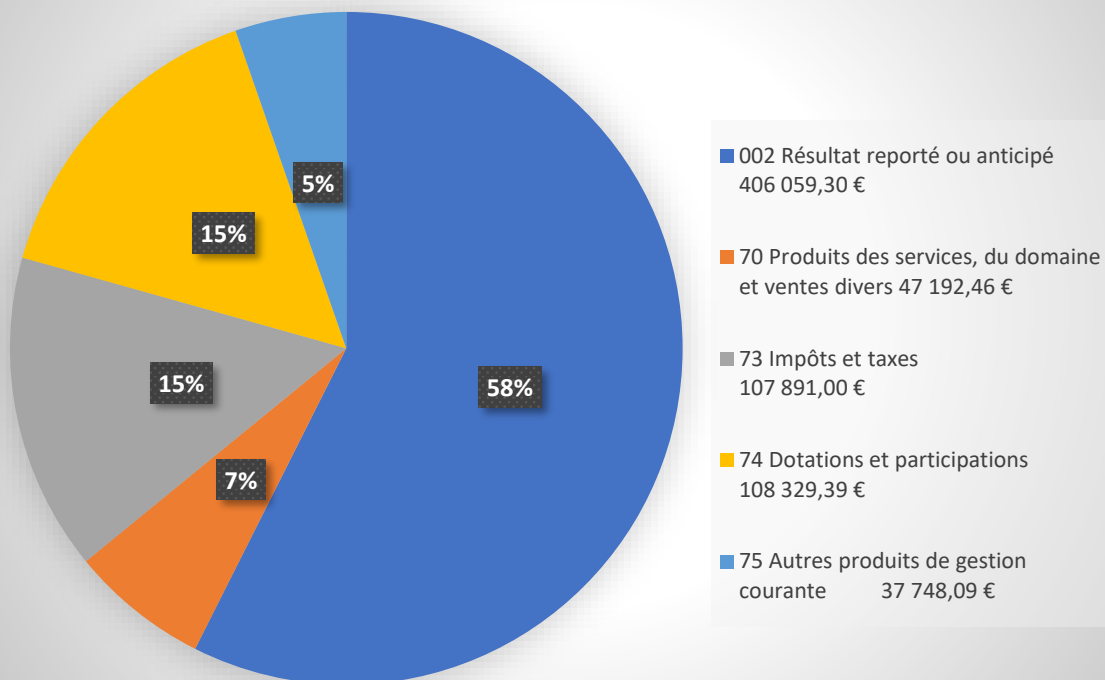


Budget investissement dépenses

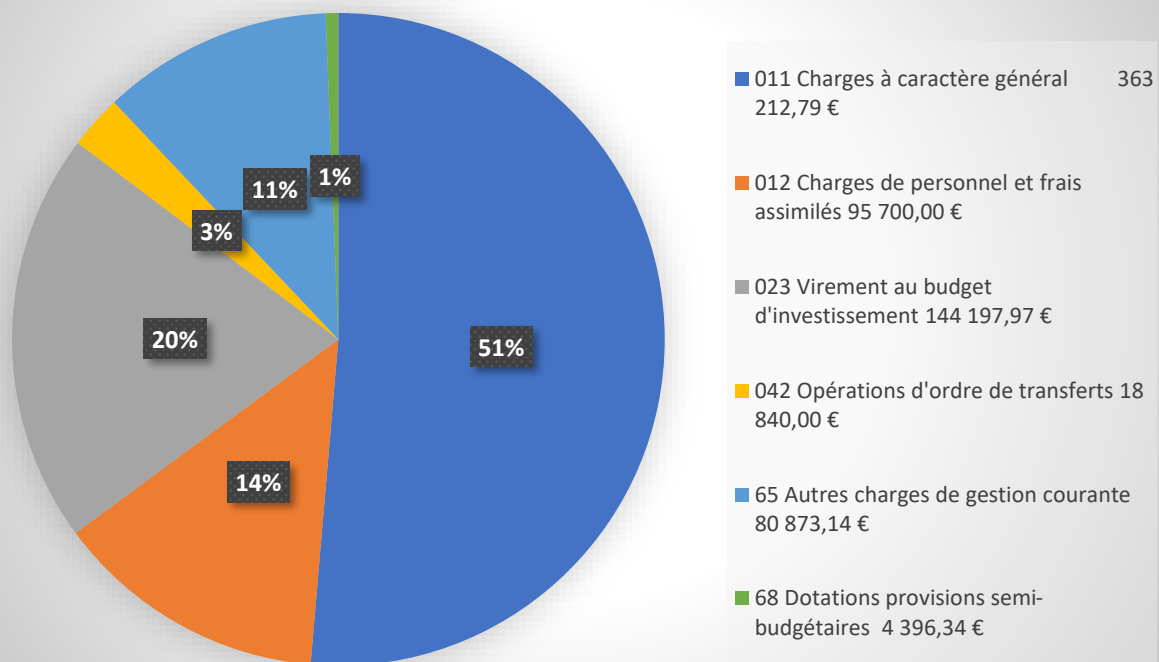


Budget de fonctionnement

Budget de fonctionnement recettes



Budget de fonctionnement dépenses

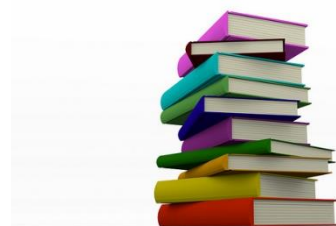


Les projets 2025

- Poursuite de l'opération ré-habiter rural avec la communauté de commune
- Poursuite des encadrements des bacs ordures ménagères
- Restauration et aménagement de la cour de la Mairie
- Projet d'installation d'une antenne relais à la sortie du bourg en direction de Tortevesse pour l'amélioration du réseau de téléphonie mobile avec les opérateurs : Orange, Free, Bouygues et SFR
- Aménagement extérieur du gîte : portail et clôture
- Aménagement étang : panneaux pédagogiques, abri pêcheurs et barrières
- Développement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune
- Restauration de la toiture d'un ancien lavoir dans le bourg
- Aménagement d'une salle d'archive
- Remplacement d'un poteau d'éclairage au stade
- Installation d'une pompe à chlore à la station de pompage du bourg

Relais bibliothèque municipale

Elle fonctionne deux samedis matin par mois de 10 h à 12 h, soit les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois. L'équipe de bénévoles est composée désormais de Marie Claude BESSON, Marylise SOUCHAL et Estelle ESTEBAN. Madame Anne Marie ROZOT anime environ quatre ateliers par an avec des lectures de contes et des travaux manuels. Claire Pradel a quitté son poste de bénévole cette année. Nous la remercions pour son implication et son dévouement lors de son activité.



L'étang Willy Mabrut

Un groupe de pêcheurs pour l'ouverture de la pêche début mars sous une météo maussade (Photo).

Les travaux au niveau de la passe à poisson et une météo pluvieuse au printemps ont contribué à la baisse de la fréquentation cette année.

Aurélien, garde-pêche particulier gère bénévolement l'empoissonnement, la vente d'une partie des cartes de pêche et de leur contrôle et veille au respect du règlement. Qu'il soit remercié pour son dévouement.



Nombre de cartes vendues en 2024 : 181

Adultes carte annuelle : 36

Enfant carte annuelle : 6

Adultes commune carte journée : 8

Enfant carte journée : 19

Adultes extérieurs carte journée : 112

Le concours de pêche organisé par le garde pêche s'est déroulé le 1^{er} juin en collaboration avec l'Amicale des Jeunes qui a animé la buvette et proposé la traditionnelle tripe. La municipalité a financé l'empoissonnement et les lots. Elle remercie Intermarché de Bourg Lastic et la Société Laitière de Laqueuille pour les lots offerts.



Les participants au concours écoutent les dernières consignes du garde pêche avant de lancer les cannes.

Les gagnants « Enfants » (de gauche à droite sur la photo)

1^{er} Axel Romquat et deuxième exæquo : Dorian Monarcha et Axel Chazal



Les gagnants « Adultes »

(de gauche à droite sur la photo)

1. DUMAS Christophe
2. VIERA Antonio
3. BECKER Alain
4. CONORD Bernard
5. HEBRANT Claude
6. GIRARD Patrice
7. DUHARTE Antoine

Les cérémonies officielles



C'est en présence des Sapeurs-Pompiers de Bourg Lastic, des Représentants du Camp militaire, des Porte-drapeaux, du Maire, des Adjointes, des Conseillers municipaux ainsi que de la population parmi laquelle de nombreux enfants, que se sont déroulés **le 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** (photo ci-dessus) et **le 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918** (Photo ci-dessous). Tous rassemblés devant le monument aux morts afin de rendre hommage à l'engagement des militaires, morts pour la France et la Patrie.

Nous rendons hommage à Gaston Mallet qui nous a quitté cette année, il était le Président des CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc) depuis de nombreuses années.

Les Porte-drapeaux : Besson Joseph, Antoine Bouyon,, Jérôme Courtet, Mathis Lamirand,



Le repas annuel des aînés le 24 novembre



A l'invitation de la municipalité, une soixantaine de personnes ont participé à ce rassemblement annuel. Un repas gourmet confectionné et servi par le traiteur Didier Leroy « La Paillote » a régalé les participants, stimulés tout au long de l'après-midi par le talent du chanteur Lucas avec son répertoire de chansons françaises. Cet événement fût malheureusement perturbé par une panne électrique tout au long de l'après-midi. La mise en route d'un groupe électrogène a permis de rétablir l'animation et le maintien de plats chauds.



Association Le Préau

Un an de convivialité au bar associatif Le Préau !

Voilà maintenant un an que le bar associatif de notre commune a ouvert ses portes, et quel plaisir ce fut de partager cette première année avec vous ! Ce lieu de rencontre et d'échanges, imaginé pour rassembler les habitants de tous âges, a rempli sa mission avec succès : il est devenu un véritable point central de la vie locale.

Un lieu pour tous dans la bonne humeur

Au fil des mois, le bar a accueilli petits et grands : des tout-petits accompagnés de leurs parents, des jeunes en quête d'un endroit pour se retrouver, et des aînés venus partager un moment convivial. Nous sommes fiers de voir ce mélange intergénérationnel s'épanouir dans une ambiance toujours placée sous le signe de la bonne humeur.

Des événements festifs tout au long de l'année

Cette première année a également été riche en animation et festivités. Parmi les soirées marquantes, nous avons célébrés Noël avec magie, dansé à la St Patrick, Frissonné à Halloween, trinqué pour le Beaujolais Nouveau, et partagé des moments inoubliables lors de la fête patronale. Nous avons également organisé des soirées jeux de société, qui ont rassemblé petits groupes d'amis et familles pour des parties animées.

Un plaisir pour les papilles

Mais le bar associatif, ce n'est pas que l'occasion de boire un verre ! Nous avons également mis un point d'honneur à vous proposer de quoi ravir vos papilles avec de généreuses planches de charcuterie qui accompagnent vos moments de détente

Et demain ?

Après cette belle année, nous avons hâte de continuer à faire vivre ce lieu avec vous. De nouvelles idées d'événements germent déjà, et nous sommes toujours ouverts à vos suggestions pour enrichir encore davantage la vie du bar. Merci à tous pour votre soutien et votre présence : c'est grâce à vous que ce projet peut continuer à grandir.

Rendez-vous très bientôt au bar pour partager un nouveau moment convivial autour d'un verre, d'une assiette. Et toujours un sourire !

L'équipe du bar associatif



Le club de 3^{ème} Jeunesse

Le Club continue sa route et l'année qui s'achève nous a donné à maintes reprises l'occasion de faire se rencontrer, de divertir et amuser, les quelques 72 participants qui structurent désormais notre association. Dans la salle des fêtes, l'Assemblée Générale, le Mercredi 10 janvier, a rassemblé plusieurs dizaines d'entre nous. Après les mots de bienvenue et les vœux du Président et la prise de parole de Madame Le Maire, il fut remis à chacun un petit présent pour l'année qui s'annonce, autour d'un quartier de galette et d'un verre de cidre.

Le 12 février, était une journée proposée par le groupe, « Pro'Confort » : Animations et démonstrations d'articles de la maison pour le bien-être de la personne et des seniors, avec options d'achats, tout cela dans la bonne humeur suivie d'un repas.

Le 3 mars sous la neige, dans une ambiance franchement humide avait lieu le Loto où plus d'une centaine d'amateurs jubilaient afin que la chance leur sourît. La perspective de gagner un vol d'une heure trente, pour 3 personnes, au-dessus des monts dômes y était pour quelque chose dans l'excitation !

Le 7 avril, c'est autour d'un gargantuesque cassoulet que les convives ont eu à se régaler avant d'emprunter la piste de danse sur les rythmes proposés par J-P Leniaud.

Pour cette sortie d'une journée, Samedi 25 mai, nous avons rendez-vous à Brantôme en Périgord mais la matinée fut compromise suite aux inondations dans la région. Pour se reconforter un festin nous attendait à la ferme auberge de Faye avec une variation sur le thème du canard : simplement délicieux ! Pour une bonne digestion, quoi de mieux qu'une découverte guidée du centre et de quelques monuments caractéristiques de Périgueux...

Le 3 juillet : Paëlla "des familles" à la paillotte de Savennes suivi d'un concours de pétanque.

Tout était prêt ce Mercredi 10 juillet pour suivre le passage une étape du Tour de France cycliste. Pour vivre cette ambiance et pour profiter au maximum du spectacle une cinquantaine d'adhérents, réunis avec leurs proches, s'étaient installés stratégiquement le long de la départementale qui traverse le camp militaire de Lastic.

Du 3 au 6 septembre, nous sommes partis 4 jours en Roussillon logés à "l'hôtel*** du Port" de Canet avec au programme : une escapade en catamaran, petit train touristique, dégustation de vin doux, sans oublier les multiples visites et une incursion à Figueras, en Espagne pour le fantastique musée Salvador Dali, avant un agréable restaurant sur la Costa Brava.

Le 10 octobre : Dans le cadre du repas annuel, déjeuner gastronomique au restaurant "Le Pourquoi pas" de La Bourboule suivi de la découverte de la maison Rozier.

Le 20 octobre : Thé dansant avec "Les Jérômes et le saxo de Véronique", l'orchestre qui nous accompagne depuis déjà 4 ans...

Le 23 novembre : "Le théâtre fait son cinéma", une deuxième collaboration réussie, au profit du téléthon, avec les "comédiens du Préchonnet" de Bourg-Lastic.

Afin de clore ce résumé, nos remerciements vont au président Yves Pellissier pour son sérieux et son indéfectible volonté et à Mme Le Maire pour sa bienveillante disponibilité.

Longue vie au club et meilleurs vœux à toutes et à tous !



Comité des Fêtes

L'année 2024 a été marquée par des moments forts et conviviaux, grâce à l'engagement et la participation de tous.

Le point d'orgue a été notre événement incontournable, le Karaconcert, organisé le 5 octobre dernier. Ce moment de partage musical et festif a rassemblé petits et grands autour de belles performances et d'une ambiance chaleureuse. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite !

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles, partenaires et habitants qui font de notre commune un lieu vivant et dynamique. Nous sommes impatients de vous retrouver pour de nombreux projets en 2025.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour participer à l'organisation de nos événements à venir. Que vous soyez passionnés par l'animation, la logistique, la décoration ou simplement désireux de donner un coup de main, votre aide sera la bienvenue ! Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à contacter la Présidente, au :06.43.92.05.24.

Le comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit synonyme de joie, de convivialité et de moments de partage.



Amicale des jeunes

L'année 2024 restera gravée comme une année exceptionnelle pour l'Association des Jeunes de Briffons. Grâce à l'implication de nos bénévoles et au soutien des habitants, nous avons connu un véritable succès à travers une série d'événements marquants qui ont rassemblé notre communauté autour de moments chaleureux et festifs.

Le week-end de la fête patronale a débuté en beauté avec le concert du groupe **Les Insomniaques**, qui a attiré plus de **200 personnes** le vendredi soir. L'énergie et la bonne humeur étaient au rendez-vous, créant une ambiance inoubliable pour tous les spectateurs présents.

Le samedi, notre **concours de pétanque** a réuni **50 participants**, prêts à en découdre dans une ambiance conviviale et sportive. Ce rendez-vous incontournable a permis à chacun de partager un moment de détente et de camaraderie sous le soleil de Briffons.

Le dimanche a été le point culminant du week-end avec un **repas record**, où nous avons servi plus de **300 repas**. Ce moment de convivialité a rassemblé petits et grands autour de plats savoureux, préparés avec soin par le traiteur Richard Maillot.

En parallèle, nous avons également participé au **concours de pêche organisé par la mairie**, en proposant une tripe qui a permis de régaler près de **70 convives**. Ce partenariat avec la commune a renforcé notre engagement à animer et fédérer la vie locale.

Nous souhaitons adresser nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite : bénévoles, participants, visiteurs, et la municipalité de Briffons. Ensemble, nous faisons vivre des moments inoubliables à notre village.

Avec ces records en poche, nous sommes plus motivés que jamais pour vous retrouver en 2025 avec de nouvelles animations et surprises !

L'équipe féminine de football

Les féminines sont toujours là pour perpétuer la présence de BRIFFONS dans le concert du football départemental puydomois. Autour d'Aurélié et de quelques autres joueuses expérimentées, l'équipe opère dans le championnat D1 départemental et en coupe. De nouvelles jeunes joueuses sont venues, surtout de communes voisines, pour renforcer l'effectif qui se renouvelle comme il se doit, afin de pérenniser un groupe qui vit bien, grâce aussi à un encadrement impliqué.

Les matchs animent le stade et le préau quelques dimanches et c'est tant mieux. Le club a également organisé un repas festif, bien fréquenté, qui devrait avoir une deuxième édition au printemps. La municipalité, comme d'habitude, nous a soutenus et a procédé à un élagage bienvenu au bord du terrain. Au nom des licencié(e)s, je l'en remercie et nous souhaitons une année paisible et féconde à tous.



Debout, de g à d : Catia Barata, Marc Pomarat, Céline Barret, Nathalie Legoy, Noely Chadeyron, Sarah Fiancette, Dominique Fiancette, Laurène Léonard, Jade Baud Nally, Edeline Thomas, Nadine Chadeyron, Judith Cohadon.

Accroupies, de g à d : Jeanne Spinouze, Malorie Tissandier, Angélique Danna, Aurélié Monoarcha, Suzanne Brugière, Gaëlle Boissy, Aurore Boyer, Georges Leclerc

Absents : Alix Perry et olivier Spinouze

C'est au bar associatif le Préau que les joueuses et leur encadrement ont reçu les représentants des sponsors qui les ont dotés de coupe-vent et de blousons pour évoluer dans les meilleures conditions.

Ainsi, ont été mis à l'honneur et remerciés : Ets Saudade, TP Lyaudet, Intermarché Bourg-Lastic pour leur soutien.



Société de chasse « La Fraternelle »

Les chasseurs de « La Fraternelle » remercient l'ensemble des propriétaires qui permettent d'accéder à leurs terrains librement afin de pouvoir pratiquer notre activité avec respect et courtoisie. Durant cette saison, nous avons pu observer l'augmentation de petits groupes de cerfs.

Au cours de l'année, nous avons installé un nouveau mobil home et acheté une chambre froide, indispensable pour stocker le gibier. Nous tenons à remercier la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme ainsi que la municipalité de Briffons pour l'aide au financement de ces deux projets. Afin de compléter celui-ci, un repas a été organisé le 16 novembre à la salle des fêtes. Il s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur et a rassemblé 220 personnes. Nous tenons à remercier tous les participants et les bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement.

La Fraternelle vous souhaite une belle et heureuse année 2025



Le Gîte communal

La fréquentation du gîte communal est restée stable cette année avec 29 semaines contre 28, l'année dernière.

A partir de 2025, il sera référencé dans les hébergements touristiques publiés par l'Office de Tourisme des Combrailles.

Des aménagements au niveau des combles ont été réalisés pour davantage de rangement.

Une balançoire a été installée.

Avec les fortes pluies, il a été la cible de deux inondations successives au sous-sol (photo)



Nouvelles activités dans la commune

❖ La Ferme de Margaux



Margaux Ogé prend soin de sa pépinière de fruitiers, dans sa ferme paysanne de six hectares, à 850 mètres d'altitude, dans le village du Camp

Se procurer des plants de fruitiers adaptés à l'altitude du territoire est facile depuis que Margaux Ogé, dans sa ferme paysanne du village du Camp, a créé une pépinière de fruitiers en agriculture biologique.

Originaire de Montpellier, elle n'avait aucun lien avec le travail de la terre. Elle est titulaire d'une licence professionnelle en agronomie.

Des variétés récentes et anciennes

« J'ai suivi un apprentissage en pépinière et aujourd'hui, l'installation de « La ferme de Margaux » concrétise un projet que je nourrissais depuis le collège », explique-t-elle.

À la ferme de Margaux, on trouve des plants de pommiers, poiriers ou pruniers locaux, donc adaptés à l'altitude ; des variétés récentes ou anciennes, résistantes aux maladies. Les jeunes arbres sélectionnés rigoureusement et avec passion, sont cultivés en plein champ, la pépiniériste y privilégiant les méthodes alternatives pour limiter les traitements.

Pour entretenir les parcelles, Margaux aura par la suite des auxiliaires efficaces : un élevage d'oies - du Tarn et d'Aquitaine - et de lapins-chèvres, une race rare originaire du sud-ouest.

❖ Rainbow : Confection de pâtisseries

La pâtisserie Rainbow a ouvert ses portes début décembre sur la commune de Briffons à Bourdellas.

Vous pouvez dès à présent commander des gâteaux d'anniversaires ou pour tout autre événement.

Les commandes peuvent être récupérées à Bourdellas ou dans notre boutique :

14 Av. Maréchal Foch 63150 LA BOURBOULE

Pour passer commande 07.85.58.04.78

Réseaux sociaux, Facebook et Instagram

MARLEIX Stéphanie



❖ Ferme des 4 villages

Entreprise que nous avons créée, il y a un peu moins d'un an autour d'un projet familial.

Nous avons deux activités complémentaires, une première la base du projet, qui est le maraîchage en conduite bio (labellisation Ecocert) que nous pratiquons sur deux sites principaux : Briffons pour la plus grande partie des cultures de pleins champs déjà inscrites en agriculture biologique, et Messeix pour de la culture en serres essentiellement.

La deuxième partie de l'activité est basée sur le négoce (achat/revente) de fruits et légumes achetés auprès de partenaires producteurs régionaux.

Nous produisons essentiellement des légumes : salade, tomates, haricots verts, aubergines, poivrons, pommes de terre, radis, épinards...et nous espérons pouvoir produire cette année des fraises.

Nous pouvons éventuellement constituer des paniers et les livrer à la demande.

En 2025, il est prévu, l'installation d'une serre pour laquelle nous avons déjà obtenue l'autorisation.

Nous remercions tous nos clients habitués et restons au service de ceux-ci et des futurs clients.



Nous sommes présents sur les marchés locaux :

- Mercredi : Pontaumur
- Jeudi : Tauves
- Vendredi : Messeix
- Samedi : La Bourboule
- Dimanche : Saint-Sauves-D'Auvergne





Mise en place des bacs de regroupement :

Les bacs de regroupement ordures ménagères (8) sur la commune ont été mis en place en début d'année 2024. Cette mise en place a été effectuée après un travail conjoint avec les élus de la commune afin de garder un service de proximité. Des bacs jaunes ont également été rajoutés.

Lors du Comité Syndical du 29 septembre 2022, les élus se sont prononcés favorablement à la mise en place des bacs ordures ménagères en regroupement sur l'ensemble du territoire. Le SMCTOM de la Haute Dordogne prend en charge l'achat des bacs ainsi que l'entretien.

L'inflation qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie. Nous souhaitons maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de 320 000€ pour le service.

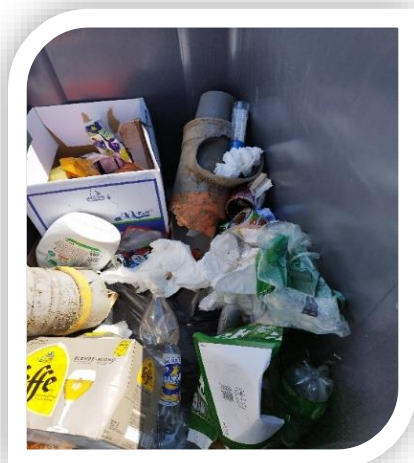
Le regroupement des bacs s'inscrit dans la continuité de l'optimisation des tournées pour réduire les coûts de fonctionnement, harmoniser les collectes, améliorer la sécurité au travail. Nous constatons que nos camions vont encore dans le domaine privé, et effectuent des marches arrière qui sont interdites. Des endroits délicats engendrent différents sinistres avec nos usagers.

Ce système présente des avantages : le dépôt du sac ordures ménagères est réalisé en même temps que le tri, un seul lieu pour les deux flux et plus besoin de se demander quand on doit sortir ses poubelles. Le SMCTOM a plus de souplesse pour organiser les tournées (hiver, panne, suppression du travail les jours fériés pour les agents). Avec les nouvelles consignes de tri (2021) et l'arrivée de l'obligation pour tous du tri à la source des biodéchets (01/01/2024) le poids de nos ordures ménagères devrait diminuer de 30% si le tri et le compostage sont effectués correctement.

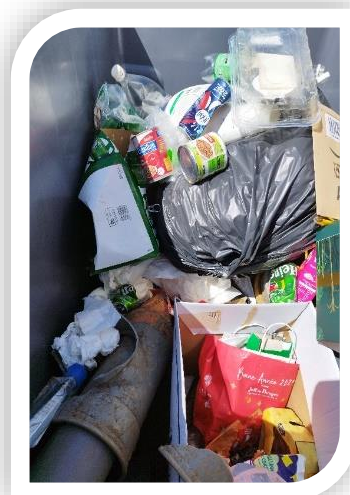
❖ La qualité du tri

L'équipe de SMCTOM ainsi que les élus de la commune ont fait le tour de la commune avant la mise en place des bacs pour identifier les points et les besoins. 10 bacs jaunes ont été rajoutés, la qualité du tri a été contrôlée ce jour-là. La qualité du tri était bonne. Il faut néanmoins faire attention de ne pas mettre le tri dans des sacs noirs ou autres contenants (sacs de croquettes, sacs d'aliment, sac de courses...) car ils sont envoyés directement en refus de tri. Ce qui est dommage car il s'agit de la matière valorisable. Nous retrouvons également beaucoup de DASRI (Déchets de soins à risques infectieux), des poches de nourrissages avec tubulures.

Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie afin de suivre une valorisation directe, car ce type de carton dans les bacs jaunes occasionne des pannes dans notre compacteur à Saint Sauves d'Auvergne. Ils sont ensuite acheminés au centre de tri à Clermont-Ferrand où nous payons 177,90€/T pour les trier, auquel s'ajoute ensuite un coût de transport pour aller au centre de tri Paprec à Saint Ours où ils pourront être expédiés au recycleur.



Pour l'année 2021, le refus de tri représentait 35 765€ HT payé par le SMCTOM de Haute Dordogne et 56 527 € HT payé par le Valtom. A compter du 1er janvier 2022, la totalité du coût engendré par le refus de tri a été à la charge du SMCTOM soit un coût à la tonne de 283,70€/T HT soit 2,5 fois plus qu'en 2021 et pour 2023 299,40 €/T soit un coût de 128 032€ (318,75€/T en 2024).



Afin de minimiser les augmentations sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, nous sommes tous obligés de respecter les règles de tri.

❖ Mise en place de colonnes pour les emballages en verre :

- Vers les ateliers municipaux,
- Carrefour Gare de Bourgeade
- Muratel

❖ le compostage : une solution simple, économique et adaptée à tous !!

Epluchures de légumes, restes de repas, déchets végétaux... depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous ceux. Une réglementation qui nous incite à reconsidérer nos déchets de cuisine et de jardin comme une ressource à part entière et à ne pas les jeter dans sa poubelle d'ordures ménagères. Si la priorité reste la réduction des biodéchets, de nombreuses solutions sont proposées sur le territoire pour les « sortir » de notre poubelle grise et les valoriser. Parmi elles : le compostage.

Pour réserver votre composteur, rendez-vous dès maintenant sur valtom63.fr, rubrique Mon VALTOM « commander un composteur » ou au 04.73.21.88.46.



SMCTOM de la Haute Dordogne
4 route de Tulle -63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46

<https://www.facebook.com/Smctomhautedordogne>



DOSSIER À LA UNE

La révision du SCOT : un projet fédération pour le territoire

Depuis l'approbation du SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) des Combrailles en 2010, **le territoire a connu d'importantes évolutions**. Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique. **La révision du SCOT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).**

Quel est le rôle du SCOT :

- Fixer la **stratégie d'aménagement et de développement du territoire** à 20 ans
- Construire collectivement des réponses aux défis des transitions
- Faciliter le développement des outils de planification (*PLU, carte communale*) à l'échelle communale et intercommunale

Les étapes :

- Phase 1 et 2 > Juin 2024 à janvier 2025 : Lancement et élaboration du diagnostic
- Phase 3 > Janvier à juin 2025 : Elaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)
- Phase 4 > Juin à décembre 2025 : Rédaction du DOO (*Document d'Orientations et d'Objectifs*) et du Programme d'Actions
- Phase 5 > Décembre 2025 à février 2027 : Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation

À VOS AGENDAS



Forum Alimentaire des Combrailles : Rendez-vous le samedi 17 mai 2025

Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable ! Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, **le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles »**, le premier forum alimentaire du territoire.

Au programme de cette journée **grand public** qui se veut **festive, conviviale et fédératrice** : *animations, un marché de producteurs et artisans, mi-ni-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...*

Suivez nos réseaux pour découvrir le programme complet Prochainement !

SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les **objectifs** de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.
-

Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !

Les entreprises sur notre commune



Apiculteur récoltant

Mr Duboisset Sylvain

Rozet

06 45 22 98 38

Ingénierie, maîtrise d'oeuvre

Mr Duboeuf Philippe

Le Camp

06 73 65 50 32

Plâterie, revêtement murs et sols

Mr Savajol Benoît

Chez Jallat

06 70 13 36 85

Petits travaux de TP, fendage de bois

Mr Genestine Loïc

Bourdellas

06 33 25 75 91

Boulangerie et distributeur de pain

Mr et Mme Monarcha

Place de l'église

04 73 21 82 53

Gîte

Mme Barrier Marylise

Le Murguet

06 47 89 55 94

Gîte

Mme Guillot Fabienne

Rozet

06 04 42 93 64

Fleurs séchées

Mme Lamirand Laurie

Le Bourg

07 60 10 19 09

Carrière

Gisement : Basalte

Muratel

04 73 22 02 42

Un vrai petit bijou

Mme HOH Anne Valérie

Combas

06 62 28 63 63

Taxi et gîte

Mme Legoy Nathalie

Le Bourg

06 82 19 90 84

Electricité, plomberie

Mr Lamirand Laurent

Le Bourg

06 88 68 07 42

Gîte

Mr Chanseau Philippe

Rozet

06 46 67 57 93

Gîte

Mme Prugne Maryline

Le Bourg

06 70 95 98 01

Boulangerie bio-

GAEC DE MONTROGNON

Mr De Rose et Mme Cohendy

Soulier

06 64 79 65 16

Maraîcher

Mr Bony Jérémy

Le Bourg

06 62 50 24 65

Souvenirs de la fête Patronale



Les nouveaux conscrits portent Marie Madeleine



La municipalité offre l'apéritif après la messe



Structures gonflables et repas champêtre



Défilé de chars et de vélos fleuris, organisé par l'Amicale des Jeunes

Concours modèles et allures trait Auxois.

Les organisateurs dont le GAEC de Montrognon remettent une plaque de participation au Maire et Président de l'Amicale des Jeunes pour les remercier d'avoir permis le déroulement du concours pendant la fête patronale

